

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB  
OBJET

**Convention de  
partenariat et  
d'objectifs avec la  
Mission Locale**

N° D\_159\_2023 (Service Carrefour de la réussite)

L'an deux mil vingt-trois, le 04 décembre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 28 novembre deux mil vingt-trois et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, Mme GAGÉ, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MALONGA, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JÉGO, Mme ZAIDI, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. BELEK représenté par M. DERVILLEZ, Mme ADANUR représentée par Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. FELLAH représenté par M. REGUIG, Mme IN représentée par M. ESPARRAGA, M. MEBARKI représenté par M. LEMOINE, M. POUVESLE représenté par Mme CORNEILLAN, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme PINTO JANEIRO représentée par M. ALBOUY.

Secrétaire de séance : M. STUTZ.

~~~~~

DATE  
D'AFFICHAGE

**05 décembre 2023**

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

présents

votants

La commune de Montereau-Fault-Yonne a souhaité mettre en place un partenariat avec la Mission Locale du Bassin Economique de Montereau afin de permettre la pérennité de cette structure au sein de notre ville et plus particulièrement en ville haute.

L'action de la Mission Locale du Bassin Economique de Montereau doit être essentielle pour le jeune public du territoire. Les actions mises en œuvre ont pour objectif de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui le souhaitent d'accéder à un accompagnement personnalisé pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

La Municipalité considère que le suivi et le développement de leurs actions reposent notamment sur l'ancrage de la Mission Locale sur le quartier prioritaire de Surville, et a sollicité des permanences à la Maison des Services Publics dans les locaux du service municipal « Carrefour de la Réussite ». La Mission Locale a consenti à 5 demi-journées.

Il est proposé pour l'année 2024 de soutenir le fonctionnement de la Mission Locale du Bassin Economique de Montereau à hauteur de 20 500 €, somme versée à la Mission Locale selon les conditions inscrites dans la convention jointe.

.../...

suite de la délibération n° D\_159\_2023

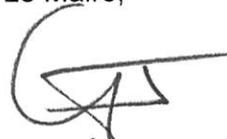
Vu l'avis favorable de la 2<sup>ème</sup> commission en date du 28 novembre 2023.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :**

- De verser la somme de 20 500 € à la Mission Locale, conformément aux termes de la convention annuelle de partenariat et d'objectifs jointe.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son délégataire, à signer cette convention



Pour extrait conforme,  
Le Maire,



James CHÉRON